



LUDOTHÈQUE

15 avenue Maucaillou

33450 St Sulpice et Cameyrac

www.laruedesjeux.fr

Facebook : La rue des Jeux

laruedesjeux.ssc@gmail.com

Tel : 06.66.17.42.43

REGLEMENT INTERIEUR

La Rue des jeux est un espace convivial dédié à l'échange et à la découverte. Ses accueils « ludothèque » sont des temps privilégiés qui permettent, de jouer entre adultes, entre amis, avec son ou ses enfants, de faire des rencontres ludiques.

L'ADHESION

L'association **La Rue des jeux** est une association loi 1901 à but non lucratif. Une adhésion à l'association est nécessaire pour pouvoir profiter des services de l'association. L'adhésion peut être familiale ou institutionnelle, malgré tout l'adhérent principal doit toujours être une personne âgée de plus de 16 ans. Ceci pour une raison de représentativité à l'Assemblée Générale.

De plus, lors de l'adhésion, un chèque de caution est demandé (50 € pour les adhésions famille ou assistante maternelle, 300 € pour les adhésions collectivités). En cas de dégradation d'un jeu ou d'un retard de plus de deux mois lors d'un emprunt, l'association se verra dans l'obligation d'encaisser ce chèque. Sinon ces chèques seront rendus à la fin de l'année d'adhésion.

Pour les jeux surdimensionnés, un chèque de caution spécifique de 150 € pour 1 ou 2 jeux empruntés ou 300€ à partir de 3 jeux est demandé. Il sera rendu au retour des jeux si ces derniers sont remis dans le même état qu'au départ.

LES REGLES DU JEU

La Rue des jeux est un lieu ouvert et libre.

Au cours des accueils de public, chaque adhérent peut venir et repartir quand il le désire, les entrées et les sorties sont libres. Les ludothécaires ne sont pas responsables de celles-ci. Pour cette raison, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés et surveillés par un adulte. Les enfants de plus de 10 ans sont autorisés à venir non accompagnés d'un adulte, mais restent sous la responsabilité des parents.

Lors des accueils, l'adulte accompagnant (parent, assistante maternelle, etc.) reste responsable et veille à la sécurité de l'enfant dans la structure.

Les bénévoles ludothécaires sont disponibles pour tous les adhérents en général et ne peuvent donc l'être pour un seul en particulier. C'est pourquoi, notamment dans le cadre d'accueils de jeunes enfants, la participation active de l'adulte est nécessaire durant le temps de jeu. La rue des jeux décline toute responsabilité en cas d'accident ou de départ de l'enfant accompagné ou non.

RESPECT DES AUTRES ADHERENTS

Par mesure sanitaire, il est important de ne pas venir ou de ne pas emmener votre enfant malade et contagieux à la ludothèque.

Bien évidemment, la ludothèque se voulant un lieu convivial, il est important de respecter les autres adhérents et les bénévoles de l'association par son comportement.

LES REGLES DU PRET

Durée du prêt

Chaque adhérent famille ou assistante maternelle ayant payé sa cotisation peut emprunter des jeux et le(s) conserver 1 mois maximum. Délai ramené à 15 jours pour les nouveautés. Par respect pour les autres adhérents, il est important de ne pas dépasser cette durée d'emprunt.

Pour éviter les abus, au-delà de ce délai, il sera réclamé **1€** par jeu et par semaine de retard.

Au-delà de deux mois de retard, le **chèque de caution** sera encaissé.

Pour les collectivités le temps de prêt est de 2 mois.

La durée de prêt pour les jeux surdimensionnés est d'1 semaine pour les adhérents famille et assistante maternelle et de 15 jours pour les collectivités.

État du jeu

Avant le départ d'un jeu en prêt, l'adhérent vérifiera lui-même l'état du jeu et signalera toute différence par rapport au contenu indiqué. L'adhérent s'engage à le rendre dans le même état. Les jeux sont vérifiés par l'adhérent avant retour puis par l'équipe de la ludothèque. Celle-ci peut être amenée à vérifier les jeux en dehors de l'accueil et l'adhérent sera alors contacté ultérieurement si un problème est constaté. Les pièces manquantes ou détériorées seront facturées à leurs valeurs (de la pièce manquante ou du jeu complet).

Nous demandons de ne pas réparer les pièces détériorées, ni de remplacer les pièces perdues avant de nous en avoir fait part.

Les piles ne seront pas fournies par la Rue des jeux.

RESPECT DU MATERIEL

Si un jeu est détérioré, une participation sera demandée à l'adhérent responsable.

Pour que chacun puisse s'y retrouver, les jeux et jouets sont classés et rangés par catégorie ; **il est demandé de respecter ce classement lorsqu'on range un jeu après y avoir joué.** En cas de doute, il est préférable de le remettre au bénévole présent.

D'autre part, nous demandons de prendre le temps de ranger correctement les jeux dans leur boîte, que ce soit à la ludothèque ou avant de rendre les jeux empruntés. Il sera ainsi plus agréable pour les prochains joueurs de découvrir un jeu bien rangé.

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de manifestations ou d'accueil, il est possible que vous ou vos enfants soyez pris en photo. Ces photos pourront être utilisées dans le cadre de publication de l'association sur papier ou sur le site internet de la ludothèque ou par la presse locale.

Les adhérents n'autorisant pas l'association à diffuser des photos où ils figurent, eux-mêmes ou leurs enfants, doivent nous l'indiquer sur le bulletin d'adhésion lors de leur inscription.

Rappelons que la ludothèque est avant tout un espace de liberté autour du jeu où **le but est de prendre plaisir à jouer**, ce règlement intérieur n'a pas pour but de sanctionner, mais de permettre un usage respectueux et agréable pour tout le monde.

La responsabilité de la Ludothèque ne peut être engagée hors de ses murs. Celle-ci ne sera pas non plus responsable des incidents pouvant résulter de l'usage des jouets prêtés.

Les personnes responsables de l'association La Rue des jeux sont chargées de l'application du présent règlement.

L'association se réserve le droit d'exclure toutes personnes ne respectant pas les règles.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

L'association n'est en aucun cas responsable des dommages et accidents que pourraient occasionner certains jeux et matériels.